

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00104

Numéro SIREN : 848 643 011

Nom ou dénomination : A C P N

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2023 sous le numéro de dépôt 835

17 MARS 2023

ARRIVEE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

A ce titre et dans l'attente d'une réponse écrite de l'administration fiscale, l'impôt sur les sociétés a été provisionné dans les comptes de ce premier exercice. Si la réponse confirme l'exonération nouvelle entreprise, un bilan rectificatif sera établi.

Le bilan de l'exercice présente un total de **164 196** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **207 291** euros et un total **charges** de **201 548** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **5 743** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes
- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	14 345		55 200		69 545
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	20 841		55 400	7 500	68 741
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	666		566		1 232
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 851		111 166	7 500	139 517

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

TOTAL	35 851		111 166		7 500	139 517
--------------	---------------	--	----------------	--	--------------	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	5 570	12 933	3 459	15 044
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	5 950	8 199	1 100	13 049
Matériel de bureau, mobilier	404	667	405	666
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 924	21 799	4 964	28 759
TOTAL	11 924	21 799	4 964	28 759

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Etat exprimé en euros

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2022
		TOTAL		

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		15,00	0,0000	
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		15,00	100,0000	1 500,00

Effectif moyen

		30/09/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		1	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 497	15 497	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 489	3 489	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 038	1 038	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	20 024	20 024	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	98 033	98 033		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 347	8 347		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 353	2 353		
	Impôts sur les bénéfices	1 014	1 014		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 326	3 326		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	148	148		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	7 894	7 894		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	121 116	121 116		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	116 750			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 717			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	7 894			

Désignation de l'entreprise		SAS A C P N		12 Rue Marguerite YOURCENAR		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		Le Pic - ATUR		24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE				
SIRET		8 4 8 6 4 3 0 1 1 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30092022		30092021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	139 517	030	28 759	110 758	23 927	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	139 517	048	28 759	110 758	23 927	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	26 264	052		26 264	5 000
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	15 497	070		15 497	8 659	
		072	4 527	074		4 527	8 035	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	7 150	086		7 150	31 281	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	53 438	098		53 438	52 975	
	Total général (I + II)	110	192 955	112	28 759	164 196	76 902	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500		1 500		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		150		150		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		35 494		19 623		
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		5 743		15 871		
	Provisions réglementées	140		194		87		
	Total I	142		43 081		37 231		
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		98 033		10 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				1 300		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		8 347		5 782		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		14 736		22 589		
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		121 116		39 671			
Total général (I + II + III)	180		164 196		76 902			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	111 166		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	9 000		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS A C P N**Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092022		Exercice N-1 clos le 30092021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	15 014	45 480	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215 217	214			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218	168 782	131 336	
	Production immobilisée *		222	14 281	(5 500)	
	Subventions d'exploitation reçues		224			
	Autres produits		226			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			230	214	4	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		232	198 291	171 320	
	Variation de stock (marchandises) *		234	14 235	776	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		236			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		238	61 557	53 729	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		240	(6 983)	(500)	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	242	71 939	59 680	
	Rémunérations du personnel *		244	2 704	767	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		250	22 558	22 458	
	Dotations aux amortissements *		252	9 466	9 545	
	Dotations aux provisions		254	17 935	5 938	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	256	5		
	Total des charges d'exploitation (II)			262	193 414	152 392
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			264	4 876	18 928	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		270			
	Produits exceptionnels (IV)		280			
	Charges financières (V)		290	9 000		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348	294	613	63	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		300	6 507	177	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			306	1 014	2 817
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			310	5 743	15 871	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		312	5 743	314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		316			
	Provisions non déductibles*		318			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		322			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	324	1 014		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	330			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		251			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127		
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346 643 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle-simulateur de conduite	641
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	6 757	354
	Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	6 757	372	
		Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS A C P N										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	14 345	442	55 200	444		446	69 545				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	20 841	462	55 400	464	7 500	466	68 741				
	Autres immobilisations corporelles	470	666	472	566	474		476	1 232				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	35 851	492	111 166	494	7 500	496	139 517				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 570	532	9 474	534		536	15 044				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	5 950	552	8 199	554	1 100	556	13 049				
	Autres immobilisations corporelles	560	404	562	262	564		566	666				
TOTAL		570	11 924	572	17 935	574	1 100	576	28 759				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1	7 500	1 100	6 400	9 000			2 600						
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	7 500	580	1 100	582	6 400	584	9 000	586	581	587	2 600	589
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations	590	583	594		595	
TOTAL								596	585	597	2 600	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A C P N**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	87	602	107	604		606	194
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	87	682	107	684		686	194

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730	107	735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770	107	775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374 25 704
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 28 385
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS A C P N		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102021		et clos le : 30092022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	183 796	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	207	
TOTAL 1	106	184 003	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	7	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	21 264	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	21 271	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	107 218	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	25 223	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	1 256	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	133 702	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	71 572
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	71 572
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	184 003	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1	1
---	---

⁽¹⁾ Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 8 4 8 6 4 3 0 1 1 0 0 0 1 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A C P N

ADRESSE (voie) 12 Rue Marguerite YOURCENAR Le Pic - ATUR

CODE POSTAL 24750 VILLE BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique nawrot Prénom(s) Pierre Christian Rem
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 15
Naissance : Date 25051991 N° département 24 Commune PERIGUEUX Pays FRANCE
Adresse : N° Voie Impasse Gérard de Nerval
Code postal 24750 Commune BOULAZAC ISLE MANOIRE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 0 (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 8 4 8 6 4 3 0 1 1 0 0 0 1 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A C P N

ADRESSE (voie) 12 Rue Marguerite YOURCENAR

Le Pic - ATUR

CODE POSTAL

24750

VILLE

BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

« A.C.P.N »
SAS au capital de 1 500 €
12, Rue Marguerite YOURCENAR
Le PIC - ATUR
24 750 – BOULAZAC ISLE MANOIRE

RCS PERIGUEUX : 848 643 011
2019 B 00104

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 06/03/2023

L'an deux mil vingt trois
Le 06 mars, à 18 heures,

Les actionnaires de la société « ACPN », société anonyme simplifiée au capital de 1 500 Euros, se sont réunis, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation faite par le président.

Il est établi une feuille de présence, signée des actionnaires présents en entrant en séance.

- L'assemblée est présidée par Mr Pierre NAWROT, président.

Le Président constate que l'unanimité des associés est présente et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Dispositions relatives à l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées
- Quitus au président

Le président précise que tous les documents prescrits, qu'il énumère, ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux. Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES :

L'assemblée ordinaire des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022, tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 5 743.04 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT :

L'assemblée ordinaire décide d'imputer le bénéfice de la manière suivante :

- Dotation au poste « autres réserves » pour 5 743.04 €

Il est précisé, que depuis la création de la société, la société n'a pas réalisé de distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – RAPPORT SPECIAL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les conventions visées par l'article L.223-19 du nouveau code du commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

QUATRIEME RESOLUTION – QUITUS A LA PRESIDENCE :

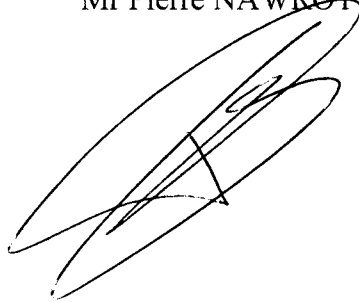
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires donne quitus entier au président pour l'exercice 30/09/2022, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les actionnaires

Mr Pierre NAWROT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke, positioned below the printed name.

1. The first part of the document is a list of the names of the persons who have been appointed to the various offices of the city of New York.